



**Dans le cadre du développement de ses activités, l'ARACT Corse recherche**

## **UN(E) CHARGÉ(E) de MISSION**

### **1 - Présentation de la structure**

L'Aract Corse est un organisme paritaire régional dont le rôle est d'accompagner les entreprises locales dans des démarches d'amélioration des conditions de travail dans sa définition la plus large. L'association élabore des méthodes de conduite de changement concerté diffusées le plus largement possible auprès des entreprises, des partenaires sociaux, des réseaux de consultants et des partenaires institutionnels régionaux. Ces actions conduisent à la construction de connaissances et à la diffusion de celles-ci.

L'Aract Corse participe à la définition et à la mise en œuvre du programme d'actions au sein du réseau Anact-Aract (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) autour des activités d'intervention et d'expérimentation en entreprise au service de l'ensemble des acteurs, de transfert des informations et des résultats mais également dans la mise en œuvre de plans d'action et de projets supportés par les instances de la Région et de l'Etat. Son Conseil d'Administration est composé des représentants des employeurs et des organisations syndicales de salariés.

### **2 - Cadre et missions**

Le (la) chargé(e) de mission exerce son activité au sein d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité du directeur de l'Aract Corse.

Ses principaux interlocuteurs :

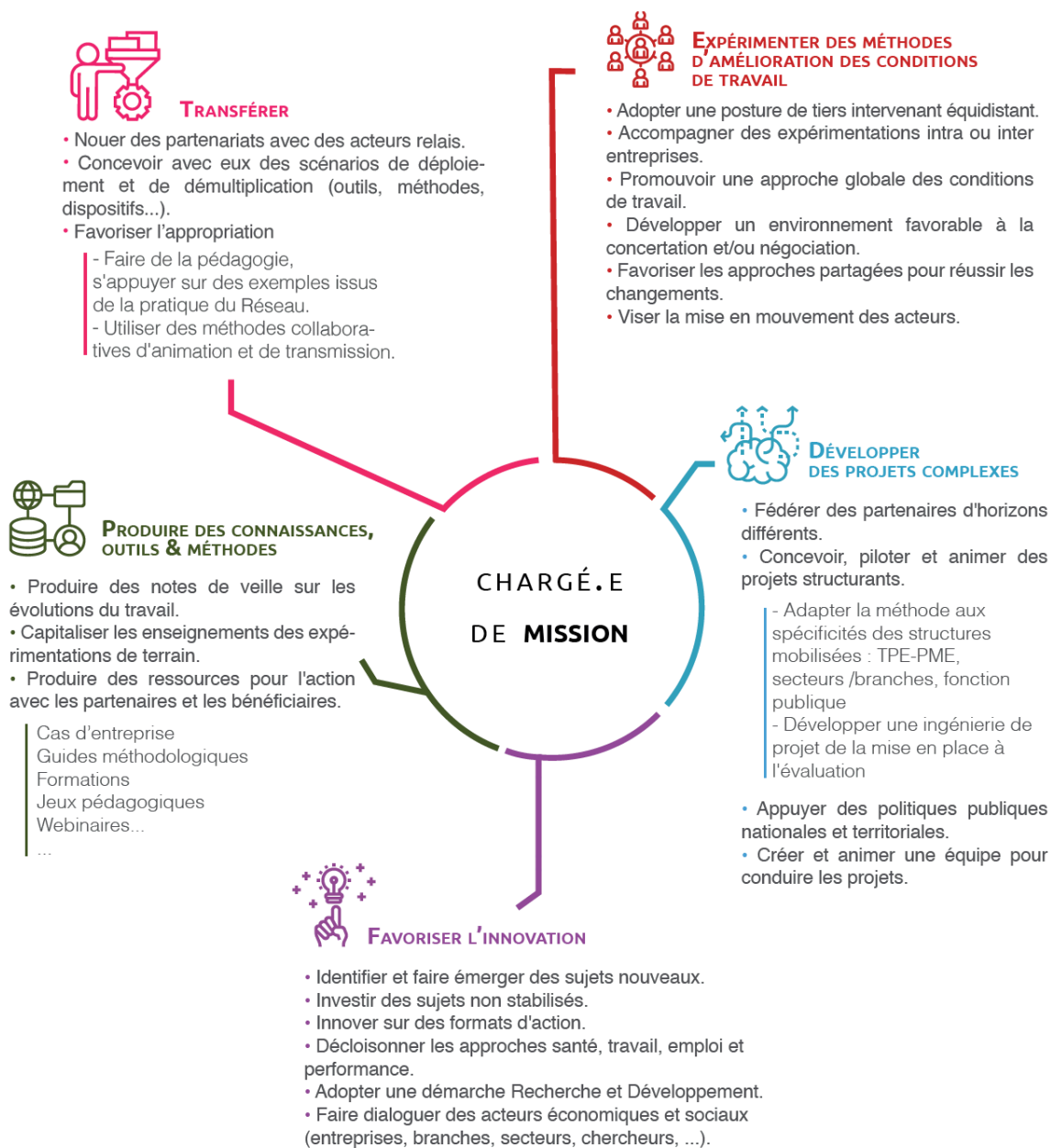
- Les acteurs de l'entreprise (chef d'entreprise, encadrement, opérateurs) ;
- Les instances représentatives des salariés ;
- Les branches professionnelles ;
- Les partenaires institutionnels (DIRECCTE, Conseil Régional, CARSAT, Services de Santé au Travail, etc..) ;
- Les partenaires sociaux ;
- Les membres du réseau Anact-Aract.

Le (la) chargée(e) de mission contribuera à la mission générale de l'Aract qui est l'innovation sociale et la promotion de l'amélioration des conditions de travail. Cette contribution se fera au travers de :

- La participation à l'ensemble des travaux de l'équipe, sur la plupart des sujets inscrits au programme d'activité, en apportant et en développant des compétences complémentaires à celles déjà présentes.

- La conduite spécifique des projets d'action, avec autonomie et responsabilité, en direction des entreprises de la région, des partenaires sociaux et des acteurs relais.
- La participation au travail effectué dans le réseau interne (avec les chargés de mission de l'Anact) et dans le réseau externe (entreprises, partenaires institutionnels, OPCO, Services de Santé au Travail...)

### 3 – Missions principales du/de la chargé/e de mission





#### **4 – Profil**

Il est attendu un profil d'ergonome (formation attestée Bac +5).

Il/elle s'inscrira particulièrement au sein de projets traitants :

- De démarches de conception architecturales, industrielles ou organisationnelles
- Des risques professionnels, de la pénibilité au travail, de l'usure professionnelle
- D'actions relatives à l'intégration du numérique dans le travail
- De connaissance du champ du handicap et des maladies chroniques.

Une expérience dans l'accompagnement des entreprises et la conduite de projet, comme intervenant/e interne ou conseil serait un plus.

#### **5 – Qualités attendues**

D'une certaine rigueur et autonome, le/la chargé/e de mission devra combiner avec le travail en équipe, potentiellement en binôme, être polyvalent/e, curieux/se, organisé/e, réactif/ve.

#### **6 - Conditions liées au poste**

Le poste est basé à Ajaccio, une part de l'activité pourra se réaliser en télétravail. Il nécessite de disposer du permis B en raison de nombreux déplacements en région Corse. Certains déplacements se font sur plusieurs jours sur Lyon et Paris, exceptionnellement dans d'autres régions ou à l'étranger. L'utilisation courante des outils informatiques bureautiques et de communication électronique est obligatoire et la maîtrise d'outils informatiques spécialisés serait appréciée (gestion de projet, simulations, ...).

Contrat de travail à durée indéterminée à l'issue de la période d'essai de quatre mois.

Rémunération forfaitaire mensuelle brute selon qualification et expérience en cohérence avec la convention Syntec, statut de cadre.

#### **7 – Modalités de recrutement**

Le dossier de candidature devra comporter deux pièces :

- Une lettre de motivation adressée à M. le Président.
- Un curriculum vitae détaillé, présentant les principales références en matière d'intervention, de capitalisation et de valorisation.



Il sera envoyé prioritairement par mail à [contact-aract-corse@anact.fr](mailto:contact-aract-corse@anact.fr)

Ou par courrier à l'adresse suivante :

**ARACT Corse**  
**Pôle Total Ceccaldi**  
**Asprettu**  
**20090 AJACCIO**

Les candidatures devront être réceptionnées **au plus tard le 28 février 2020** à minuit.

Confidentialité assurée.

Sélection des candidatures sur dossier début mars.

Entretien avec la direction et le Bureau de l'ARACT fin mars (en présentiel ou par Visio conférence) pour les candidats retenus.

---